DATE

À TOUS LES OCCUPANTS

**Objet : Début de la collecte de matières organiques**

Bonjour,

À compter du lundi 19 avril 2021, vous serez desservi par la nouvelle collecte municipale de matières organiques.

Entre le 8 mars et le 9 avril, nous recevrons les bacs bruns, ainsi qu’une trousse de démarrage pour chaque ménage. Cette trousse comprendra un bac de cuisine, un échantillon de cinq sacs de papier et un guide sur la collecte.

Vous pourrez déposer dans les bacs :

* Tous les aliments et les parties d’aliments (restes de table, aliments périmés, fruits, légumes, viandes, poissons, noyaux, os, pains, pâtes, légumineuses, etc.).
* Les papiers et les cartons souillés de matières organiques (essuie-tout, papiers-mouchoirs, boîtes de pizza, sacs de papier, etc.).

Il recommandé de commencer à accumuler les matières environ une semaine avant le début de la collecte, pas plus tôt, pour éviter qu’elles ne demeurent longtemps dans les bacs.

La collecte aura lieu tous les lundis, soit le même jour que la collecte des ordures et encombrants, entre 7 h et 18 h.

**Voici comment seront partagés les bacs :**

Tous les bacs pourront être utilisés par tous les occupants ou

Chaque bac est attribué à des logements spécifiques – dans ce cas précisez quelles adresses partagent un bac.

**Pour nous assurer que le début de la collecte se déroule bien, voici comment seront réparties les tâches :**

* NOM sera responsable de ranger les bacs suivant la livraison, de distribuer les trousses de démarrage et d’écrire les adresses sur les bacs à l’encre indélébile.
* NOM sortira les bacs en bordure de rue pour la collecte, puis les rangera après chaque collecte. OU EXPLIQUER LE SYSTÈME DE ROTATION DE CETTE TÂCHE
* NOM veillera à l’entretien des bacs, au besoin. Sachez aussi qu’un service de lavage sera offert par la Ville (voir « Service de lavage de bacs », plus bas).

**Voici les consignes les plus importantes à respecter :**

* Toujours bien emballer dans du papier les résidus que vous déposez dans le bac (ex. : sacs de papier, papillotes de circulaires).
* Ne verser aucun liquide dans le bac.

Une liste de points de vente de produits utiles à la collecte est disponible au **boucherville.ca/matieresorganiques**.

**Service de lavage de bacs**

Un service de nettoyage sera offert par la Ville. Pour en bénéficier, les bacs devront demeurer en bordure de rue de 7 h à 18 h, chaque jour de collecte, jusqu'à ce qu'ils aient été nettoyés.

Le camion de nettoyage sillonnera tout le territoire trois fois : d'abord de mai à juin, ensuite de juillet à août, puis de septembre à octobre. Il passera donc à trois reprises devant chaque bâtiment.

**Séance d’information**

Vous pouvez assister à une des séances d’information sur la collecte qui auront lieu en mode virtuel aux dates suivantes :

* Samedi 3 avril 2021 à 19 h
* Mercredi 14 avril 2021 à 13 h
* Samedi 17 avril 2021 à 19 h
* Jeudi 22 avril 2021 à 19 h

Pour ce faire, inscrivez-vous au **boucherville.ca/billetterie**.

**Renseignements complémentaires**

boucherville.ca/matieresorganiques

**Pour toute question sur la collecte, communiquez avec la Ville :**

[matieresorganiques@boucherville.ca](mailto:matieresorganiques@boucherville.ca)

450 449-8113

Ensemble, valorisons nos matières organiques!

Un grand merci pour votre précieuse collaboration.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT OU DU CONSEIL D’ADMINISTRATION